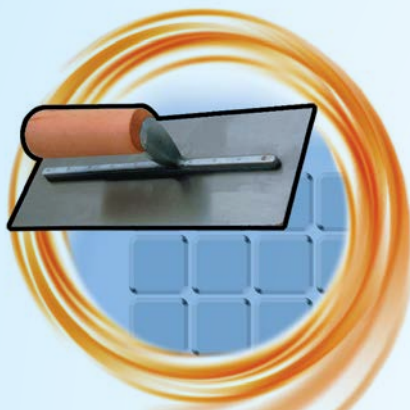


Carreleur / Carreleuse



Description du métier

- Prépare les surfaces, taille et pose du marbre, du granit, du granito (terrazzo), de l'ardoise, des carreaux de céramique ou tout autre matériau similaire ou de substitution ;
- Polit à la main ou à la machine toute surface composée de granit, de marbre ou d'un autre matériau de même nature.

ACCÈS AUX CHANTIERS DE CONSTRUCTION

- Démontrer à la CCQ avoir réussi le DEP en carrelage et présenter une garantie d'emploi d'un employeur enregistré à la CCQ d'une durée d'au moins 150 heures échelonnées sur une période de 3 mois consécutifs. Cette démarche permet d'obtenir un certificat de compétence apprenti du métier ;
- Des mesures existent pour augmenter la présence des femmes sur les chantiers : consultez-les à mixite.ccq.org.

RÉGIME D'APPRENTISSAGE

- Avoir complété les 3 périodes d'apprentissage de 2 000 heures chacune (6 000 heures au total), afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon du métier.

HABILETÉS ET INTÉRÊTS

- Acquérir des connaissances liées aux calculs géométriques, aux matériaux utilisés, à la préparation des surfaces et à l'application des méthodes d'alignement ;
- Être précis et minutieux ;
- Être soucieux de l'esthétique du produit fini ;
- Faire preuve d'une bonne dextérité et d'une capacité à bien percevoir les couleurs ;
- Être capable de travailler dans des positions inconfortables et d'exécuter des tâches tout en se déplaçant.

Salaires annuels moyens*

Apprenti**	21 561 \$
Compagnon***	38 247 \$
Compagnon travaillant au moins 500 heures	54 503 \$
Proportion****	65 %

- * Inclut les primes, les heures supplémentaires ainsi que les indemnités pour les jours fériés chômés et les congés annuels obligatoires prévus aux conventions collectives.
 ** Salaire moyen des diplômés admis en 2017, pour les 12 mois suivant leur admission.
 *** Salaire moyen, en 2018, des personnes ayant rapporté au moins 1 heure de travail.
 **** Proportion des compagnons de ce métier ayant cumulé au moins 500 heures en 2018. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Intégration au marché du travail

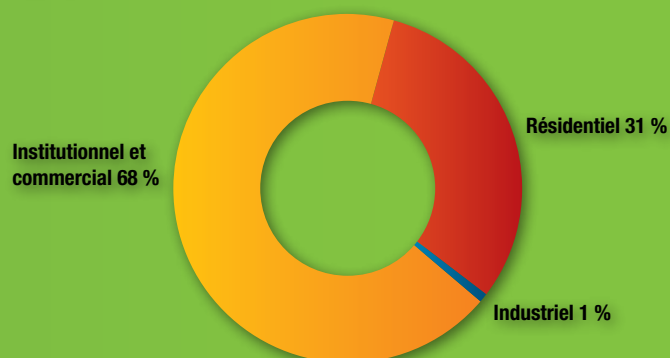
	Moyenne annuelle 2014-2017	2018
Nouveaux apprentis admis par la CCQ	184	220

Salaires horaires* d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Apprenti			
1 ^{re} période	24,01 \$	24,01 \$	22,12 \$
2 ^e période	28,01 \$	28,01 \$	25,80 \$
3 ^e période	34,01 \$	34,02 \$	31,33 \$
Compagnon	40,01 \$	40,02 \$	36,86 \$

* Salaire en avril 2019.

Volume de travail par secteur



Perspectives d'emploi



- En 2018, 2 487 carreleurs ont été actifs sur les chantiers. Parmi ces travailleurs, 134 étaient des femmes, ce qui place le métier de carreleur parmi les 10 métiers ou occupations qui comptent le plus de femmes actives dans la construction. De plus, près de 1 carreleur sur 2 était apprenti en 2018;
- Il y a 941 entreprises qui ont embauché des carreleurs, en 2018. Les carreleurs travaillent majoritairement dans le secteur institutionnel et commercial, ainsi que dans le secteur résidentiel. Puisque les carreleurs travaillent à l'intérieur, on remarque peu de variations saisonnières dans leur volume de travail. Il devrait y avoir un volume de travail élevé pour les secteurs où les carreleurs sont les plus actifs. On peut aussi s'attendre à ce que la demande en rénovations résidentielles demeure soutenue;
- Il y a eu 220 nouveaux apprentis carreleurs dans l'industrie, en 2018. Ce nombre est au-dessus de la moyenne annuelle de 184 nouveaux apprentis admis entre 2014 et 2017. Les apprentis gagnent, en moyenne, 21 600 \$, au cours de leur première année de travail. Les compagnons gagnent, en moyenne, 38 247 \$. Le salaire annuel moyen des compagnons travaillant au moins 500 heures s'élève à 54 500 \$. Il faut retenir que ces moyennes ne prennent en compte que les travaux assujettis aux conventions collectives de la construction;
- Les perspectives d'emploi sont excellentes, pour les carreleurs. Il y a un roulement notable des travailleurs et une faible disponibilité, ce qui engendrera des besoins de main-d'œuvre.

Formation

Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles –
Carrelage (5300) ou Tiling (5800)

Durée de la formation : 690 heures

Préalables scolaires : Catégorie 2*

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 74.

Formation généralement offerte dans les régions suivantes :

- Capitale-Nationale
- Montérégie
- Montréal*

* Formation également offerte en anglais.

Pour connaître les établissements publics autorisés à offrir ce programme d'études, veuillez consulter le site inforoutefpt.org



Nombre de salariés actifs en 2018

Abitibi-Témiscamingue	24
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	54
Côte-Nord	19
Estrie	125
Île de Montréal	437
Laval-Laurentides-Lanaudière	581
Mauricie-Bois-Francs	119
Montérégie	497
Outaouais	110
Québec	468
Saguenay-Lac-Saint-Jean	51
Extérieur et Baie-James	2

Total **2 487**

Nombre de femmes actives dans le métier **134**

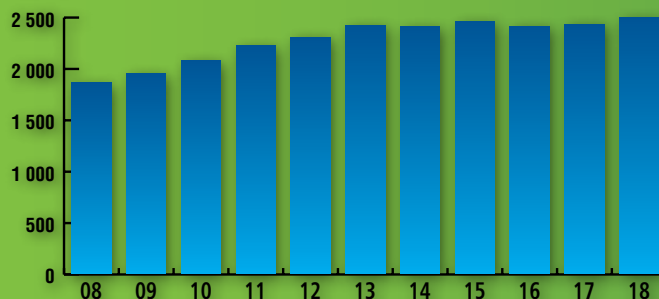
Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

Carreleur	12 %
Ensemble des métiers et occupations	16 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Nombre de salariés actifs de 2008 à 2018



Âge de la main-d'œuvre en 2018

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Apprenti	33	47 %	49 %	4 %	1 162
Compagnon	44	11 %	69 %	20 %	1 325
Total des carreleurs	39	28 %	59 %	13 %	2 487
Ensemble des métiers et occupations	39	26 %	58 %	16 %	165 321